

Flash info **FO**



D.U.

Une abréviation à retenir !

Le 9 juin une première réunion a eu lieu sur le thème du :

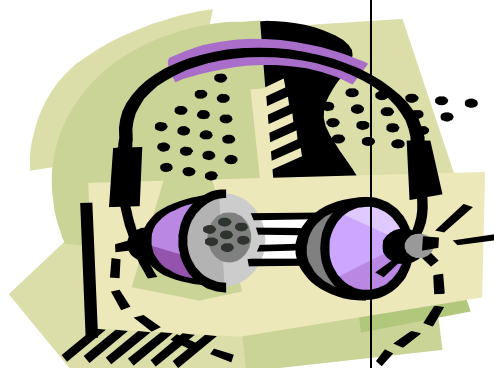
Document Unique

Cette démarche vise à recenser les risques professionnels au sein de chaque unité de travail, risques au sens large puisque comme vous le constaterez, à la lecture de la liste suivante, il y a de tout là-dedans!

Le guide pratique de l'évaluation des risques professionnels :

RISQUES PROFESSIONNELS GENERIQUES

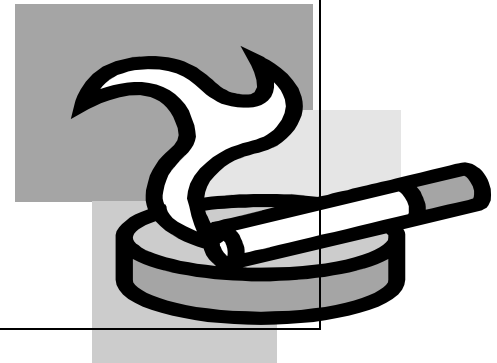
01. Risques liés à l'Activité Physique
02. Risques liés à l'Amiante et autres Fibres
03. Risques liés aux Ambiances Physiques
04. Risques Biologiques
05. Risques Chimiques
06. Risques de Chute de Plain-pied
07. Risques de Chute de Hauteur
08. Risques liés aux circulations internes



09. Risques routiers et Conduite d'Engins
10. Risques liés à l'Electricité
11. Risques liés aux Effondrements et Chutes d'Objets
12. Risques liés aux Ecrans et Equipements de Travail
13. Risques d'Incendie, d'Explosion
14. Risques liés à l'intervention d'Entreprises Extérieures
15. Risques liés au Manque d'Hygiène
16. Risques liés à la Manutention Mécanique
17. Risques Organisationnels
18. Risques Psycho-Sociaux
19. Risques liés aux Rayonnements
20. Risques liés au Tabac et à l'Alcool

RISQUES PROFESSIONNELS PARTICULIERS

21. Risques liés aux Animaux
22. Risques liés aux Armes et Munitions
23. Risques liés à la Mise à l'Eau de l'Annexe
24. Risques liés à la Plongée
25. Risques liés aux Projections
26. Risques liés aux Vibrations



Chaque Chef d'unité disposera d'un délai de 30 jours, pour établir les risques existant dans son unité en concertation avec l'ensemble des agents.



Dans le calendrier prévisionnel, cette étape est fixée en novembre.

Il s'agit ensuite d'établir un programme de prévention annuelle en déterminant des priorités.

Ce programme fera l'objet d'un bilan annuel et de réajustements.

Permanence : Trésorerie Générale - 4, quai de Versailles - 44035 NANTES CEDEX 01

☎ 02-40-20-76-56. - 📠 02-40-35-60-94. - 📧 fo.044@cp.finances.gouv.fr

Site intranet : <http://magellan/syndicats/044/FO/Accueil.htm>